

Edito

Avec plus de 9 travailleurs sur dix qui le rejettent, ce projet de réforme des retraites fait quasiment l'unanimité contre lui. Preuve en est : jeudi 19 janvier, plus de 200 défilés ont rassemblé environ deux millions de manifestants sur toute la France à l'appel des huit principaux syndicats et des organisations de jeunesse !

Rappelons rapidement que cette réforme va entraîner un appauvrissement de celles et ceux qui partiront en retraite en rendant encore plus difficile, voire impossible, le bénéfice de toutes les annuités pour une retraite complète (accélération de la réforme « Touraine »). Chaque jeune, ou moins jeune, peut effectuer une simulation de ce que devrait être l'âge et le montant de sa retraite actuelle avant et après la réforme sur le site suivant : <https://nosretraites-simulateur-cas-types.netlify.app/>.

En outre, passer de 62 à 64 ans, c'est aussi bloquer davantage l'accès à l'emploi des jeunes et prolonger les périodes de chômage ou de RSA pour les seniors privés d'emploi !

NE PAS EN RESTER À UNE JOURNÉE, SE MOBILISER PLUS FORT !

Les huit principaux syndicats appellent à poursuivre et hausser le rapport de force en multipliant les actions et initiatives sur tout le territoire, dans les entreprises, les services, tout comme en signant massivement la pétition intersyndicale : <https://chnng.it/5wzvm9CW> !

Ils appellent les salariés et les jeunes à préparer des assemblées générales pour décider des poursuites de la mobilisation. Dès à présent des manifestations, rassemblements, actions, assemblées générales, etc, sont organisés dans des territoires et sur des lieux de travail. L'intersyndicale appelle à faire du 31 janvier une nouvelle journée de convergence interprofessionnelle, par la grève et les manifestations.

Mister Météo

Si le Président n'a pas été capable de voir arriver le changement climatique alors que la sonnette d'alarme est tirée depuis 50 ans, la fiabilité de prévision du déficit des caisses de retraite laisse dubitatif, au mieux.

Minnie nous prend pour des Mickey

En déplacement à Disneyland, La 1ère ministre a appelé les syndicats à ne pas pénaliser les Français par des blocages. Nous sommes d'accord : qu'elle renonce à sa réforme des retraites, ainsi personne ne sera pénalisé.



Une réforme de justice

La revalorisation des basses retraites était une promesse de campagne. Dans la réforme, le projet est repris, mais... selon Mme Borne, ne seront concernés que les retraités qui justifieront de 43 annuités. C'est-à-dire, ceux qui vont travailler plus longtemps. Tant pis pour les autres, qui continueront à trimer puisqu'ils auront travaillé moins de 43 annuités !

Déontologie

Aucun membre du gouvernement n'a été mis en examen en 2022.

Les mots justes

Après « les usagers pris en otage », voilà « le blocage de la France ». Et tout ça pourquoi ? En fait, pour essayer de contrecarrer les mouvements de grève. Grève ? Et oui, le droit de grève est un droit constitutionnel. Rien à voir avec un quelconque blocage sauvage ou une prise d'otage.

Les mots ont un sens. Ne l'oublions pas.

Tu pousses le bouchon un peu loin, Maurice !

93 % des salariés sont opposés à la réforme ! Parmi les 7 % qui la soutiennent, on doit compter des chefs de services issus de notre DDFiP. Certains d'entre eux sont déjà « poussés dehors » par la limite d'âge. Fol espoir d'attendre la réforme mais NO PASSARA !! Et à 67 ans, ils devront partir ! Une raison supplémentaire pour les agents de ces services d'être en grève et en manif mardi 31 !!



PRÈS DE 160 MILLIARDS D'AIDES PUBLIQUES PAR AN POUR LES ENTREPRISES !



La minute de M Cyclopède

Créations, cessations, modifications des statuts des entreprises, etc, ces formalités étaient réalisées par déclaration auprès des bien-nommés Centres de Formalités des Entreprises dont elles relevaient (URSSAF, Chambre d'Agriculture, Greffe du Tribunal de Commerce, etc). Start Up Nation oblige, depuis le 1^{er} janvier, la seule manière de procéder est de les formaliser par le truchement du Guichet Unique des Entreprises. Dématérialisé, bien sûr !! Oui, mais voilà... EN PANNE dès l'ouverture !! Et ce n'est pas faute d'avertissements répétés de la part des avocats et experts comptables dès la fin de l'année dernière... Bercy estime que ce guichet « aura son visage définitif fin mars »... Faut-il comprendre qu'il fonctionnera à cette date ? Doux rêve ou véritable incompétence ? Toute ressemblance avec des faits existants ou ayant existé n'est sans doute pas fortuit... Etonnant, non ?

L'EXÉCUTIF PRÉSENTE UNE VERSION ENRICHIE DE SA RÉFORME MAIS REFUSE DE DISCUTER DE L'ÂGE LÉGAL DU DÉPART À LA RETRAITE



LA RÉFORME DES RETRAITES



CNIL

En matière de constitution et gestion de fichiers, d'envois de mails en masse, nous sommes toutes et tous astreints au respect de certaines règles relatives à la protection des données personnelles. La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) veille au grain. Elle serait bien inspirée de rappeler à notre Ministre GUERINI qu'utiliser le site impots.gouv et spammer les agents en utilisant les adresses mail collectées lors des élections professionnelles 2022, afin de faire du prosélytisme pour la réforme des retraites, pourrait être assimilé à un détournement du site impots.gouv et à une utilisation abusive des données personnelles... Et certains de nos chefs de services seraient bien inspirés d'éviter d'afficher certains collègues comme étant grévistes sur des fichiers partagés de gestion des absences des personnels... A bon entendre...

Déontologie bis

Après rédaction de la brève relative à l'utilisation des données informatiques, il n'est pas certain que 2023 s'achève sans mise en examen de ministres !



RASSEMBLEMENT A 10H00 MARDI 31 JANVIER

DEVANT LE BATIMENT A DE LA CITE
ADMINISTRATIVE DE PERIGUEUX
POUR REJOINDRE LA MANIF INTERPRO

**MARDI 31
JANVIER**

2 0 2 3

MOBILISONS-NOUS
PAR LA **GRÈVE** ET LES **MANIFESTATIONS !**

PÉRIGUEUX 10h30 Palais de Justice
BERGERAC 15h Palais de Justice
SARLAT 15h Place de la grande Rigaudie



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON